

REUNION PLENIERE – 3 avril 2019

Objet de la réunion : partager les problématiques actuelles de GT du RESAM

Associations représentées :

Banque Alimentaire de Moselle : Philippe Lamirand.

Restos du cœur : Alain MAURICE

MRAP : Anne Feray, Brigitte Kavur.

Secours Populaire Français : Marie Françoise THULL

Ligue des Droits de l'Homme : Hélène Leclerc, Bernard Leclerc.

Fondation Abbé Pierre : Véronique Etienne. Martine HOERNER, Anne Marie BOURELLE et un ami stagiaire

CASAM : Danielle Chognot, François LEVY

Anim'Fle : Virginie Rachet, Dominique Pereira.

AGIR abcd : Jean Pallez

JRS Welcome : Marie-Claire Fabert.

Welcome et la pastorale du migrant : Corinne MAURY

CARITAS Moselle : Angèle PERRIN

RESF : Patrick Bertrand, André PALLEZ

Secours Catholique Meuse- Moselle : André Chognot, Sergio Montiego Tiago, Rémy Junker, Alexis Garnier, ainsi que le responsable du groupe prisons

Equipe Saint Vincent : Marie-Christine Shermack, Marie Drut

ATD Quart Monde : Béatrice CLEMENT

Comsyrr : Geneviève LANTOING

Habitat Humanisme : Claude DURAND

Médecins du monde : Catherine ONOBELE, Nadège DROUOT

1 - Proposition de création d'un nouveau groupe de travail

Actuellement au sein du réseau, quatre groupes de travail sont en place :

- Accès au droit à la santé
- Accès au logement et à l'hébergement
- Accès à la culture et à l'insertion
- Apprentissage de la langue française

Ces groupes traitent de sujets spécifiques pour des publics en grande précarité, souvent issus de l'immigration mais pas exclusivement, loin de là

Or, un certain nombre d'associations du réseau sont dans des problématiques exclusivement liées aux publics migrants, par exemple tout ce qui relève de l'aide administrative, de l'accueil ...

Il nous a semblé utile de proposer la mise en place d'un GT « Droits des migrants »

Son fonctionnement sera le même que celui des autres groupes :

- Il sera porté par une association particulièrement concernée par le sujet
- Y participeront les associations du réseau qui le souhaitent, en fonction de l'ordre du jour
- Pourront y être invités les différents partenaires concernés par le sujet, qu'ils soient associatifs ou institutionnels

Proposition d'une 1^o réunion pour faire émerger les problèmes prioritaires en fonction de l'activité des associations participantes au GT.

Informations concernant l'immigration en Moselle

- En 2018, les chiffres ont augmenté de 12% par rapport à 2017
- Au premier trimestre 2019, 1746 demandeurs d'asile dont 60% venant des Balkans. Un flux de 150 personnes/jour. On note aussi une forte augmentation des demandeurs d'origine Géorgienne avec des problématiques de santé.
- 1053 personnes ont été éloignées en Moselle et 476 ont bénéficié d'une aide au retour.
- Certains peuvent bénéficier d'une aide à l'insertion dans leur pays.
- Le centre de Vitry sur Orne compte 100 places
- A noter que le CAES de Metz Poncelet possède 160 places, mais son ouverture a été suivie de la fermeture de 57 places en CAO et de 103 places d'hôtel. Le recueil ne dit pas où.
- Maintenant que les délais augmentent à nouveau, les DA sans hébergement augmentent aussi.
- Au gymnase la grange aux bois, 40 personnes sont encore présentes ce matin 9 avril, après une occupation qui a commencé il y a 8 jours

2 - Accès aux soins -Nadège Drouot -Médecins du monde

Court historique sur la plateforme : projet d'accueil médico psycho social inconditionnel. Voir le diaporama joint

ARS : un poste devait être créé pour améliorer l'offre existante. Nécessité d'interpeller l'ARS

Débats sur le positionnement des associations par rapport au carrefour des solidarités. Cet engagement du CCAS peut être les prémices de quelque

chose d'autre. Deux axes de réflexion : construire ensemble (dégager des temps bénévoles pour ce lieu) et clarifier nos orientations.

Le questionnaire sur l'accès à l'hygiène est prêt et pourra être diffusé dans les associations

Actuellement, il y aurait un renforcement de la PASS hospitalière par le biais de la nomination d'un médecin supplémentaire

3 - Hébergement logement- Véronique ETIENNE et Martine HOERNER – Fondation Abbé Pierre

La préoccupation du GT est le logement pour les gens à la rue.

Le principe du logement d'abord, c'est changer de paradigme : partir des besoins des gens à la rue pour leur trouver un logement. L'idée est qu'on peut passer de la rue au logement

Le 24 avril, présentation du rapport de la FAP sur le mal logement à Metz.

Il y aura un débat sur la mise en œuvre de « logement d'abord » dans Metz Métropole.

Habitat Humanisme est entré dans le dispositif logement d'abord : les premières personnes logées sont pris parmi les publics SIAO, sans être des grands marginaux. Ce sont plutôt des personnes qui ont des problématiques particulières (exemple : personne sortant d'hôpital psychiatrique)

Hébergement : entre 40 et 50 personnes repérées sans abris. Il y a des personnes qui n'appellent plus le 115 car ils sont fatigués de téléphoner. A la fin de la période hivernale, il convient de noter un effort des services de l'état pour prolonger les places supplémentaires.

La plus grande difficulté est l'hébergement des hommes seuls.

En ce moment, 40 à 50 migrants DA arrivent chaque jour à Metz.

Initiative « Une nuit à l'abri » : les alertes marchent régulièrement, mais le dispositif est saturé pour le moment. Un appel à dons est fait.

Hébergement

- Au 28 février, 3163 demandeurs d'asile sont hébergés dont 1545 au sein des structures gérées par le 115
- Les dublinés représentent 30%. Depuis décembre 2018, ils sont suivis par un pôle régional
- La politique de la préfecture consiste à réserver au maximum les places du dispositif national d'accueil aux demandeurs d'asile.
- 750 places de CHR sont passées dans le dispositif national d'accueil
- La répartition est régionale
- Actuellement en France, 40% des demandeurs d'asile ne sont pas mis à l'abri

4 - Apprentissage du français – Virginie RACHET

1000 personnes inscrits et 110 bénévoles

Réunion passée avec le CAEC : organisme rectoral pour mettre en place une maison du FLE, en partenariat avec la ville de Metz

Pour faire cela, ils ont rencontré 12 structures et ont demandé quels sont leurs besoins :

- Un manque de coordination entre les structures (ce n'est pas le cas des associations du RESAM)
- La formation des bénévoles
- Le manque de ressources pédagogiques ou d'outils pédagogiques
- Un manque de formateurs
- Des manques d'outils pour le français à visé professionnelle
- Pb de prise en charge des enfants pendant les cours de français

L'évaluation initiale du niveau des apprenants prend beaucoup de temps. Cela pourrait être fait par des professionnels à la maison du FLE.

Des locaux sont prévus pour cette maison du FLE. Il y aura deux salariés. La formation gratuite pour les bénévoles n'est pas vraiment prévue, mais plutôt des conseils. Les réelles formations seront toujours payantes et seront thématiques.

Le numérique va entrer en ligne de compte : ils auraient 10 tablettes pour aider les personnes dans leurs démarches.

Le problème récurrent des associations est l'arrivée continue, au fil de l'année, des primo arrivants

Beaucoup de gens souhaitent passer le DELF : ne pourrait – on envisager une action commune pour que les frais d'inscription soient moins élevés ?

5 - Alimentation - Alain MAURICE

Les restos du cœur (2 associations départementales indépendantes sur la Moselle). 700 bénévoles sur la Moselle et une salariée.

A Metz ; les Restos sont Moselle Ouest.

Bus des Restos : Du 29 oct. au 29 mars ; 10 000 repas chauds – pour 14 places assises. Les fluctuations dépendent de l'arrivée des migrants. Accueil inconditionnel. La gestion n'est pas simple. Pb de limite de l'accueil du bus.

À Metz, 3 centres de distribution alimentaire.

Campagne d'hiver : 16 semaines- 357 000 repas sur Metz

Metz métropole correspond à la moitié de ce qui se fait en Moselle

Les Restos du Cœur, ce n'est pas que de la distribution alimentaire, mais aussi de l'aide à la personne (vacances, administrative etc. ...)

A Borny, le centre est ouvert tous les jours, mais aucun centre n'est ouvert le samedi.

Dans les centres de Metz, les migrants bougent (pas toujours inscrits dans le même centre)

Les restos du Cœur sont bénéficiaires de FEAD (fond européen d'aide aux démunis). Les crédits sont très à la baisse et les associations recevront deux fois moins de marchandises de l'Europe. C'est un vrai sujet d'inquiétude.

Les locaux des restos se trouvent sur l'ancienne base de Metz Frescaty (dépôt et siège social)

Banque alimentaire – Philippe LAMIRAND

Les associations de l'aide alimentaire travaillent ensemble sur Metz en bonne coordination.

Une étude est en cours avec le CCAS sur l'aide alimentaire ;

La banque alimentaire est une tête de réseau. Elle travaille avec 60 associations en Moselle, dont 25 sur Metz

Proxidon : collecte dans de petits magasins pour de petites quantités. Les associations sont informées des possibilités de retrait et vont chercher les aliments dans les magasins.

La BA commence à organiser des ateliers cuisine : aide aux associations pour la formation

Projet prévu sur un site bd de trêves où l'armée stockait son alimentation. Une trentaine d'associations ont répondu à un appel à projet : faire un lieu de vie avec mixité de populations (lien entre Outre seille et Bellecroix), investir un lieu très beau au bord de la seille pour des propositions culturelles, citoyennes, environnementales.

Un lieu ouvert à tous les habitants, intergénérationnel, mais ouverts au plus démunis. La BA et le Secours catholique veulent s'y investir .IL y aura un lieu de restauration, afin que différentes personnes puissent se retrouver autour d'une même table

Projet de conserverie : des produits de la BA en fin de vie et mis en conserve par une association à Bliida.

Par ailleurs, la BA continue à assurer une aide régulière aux migrants.

Etude sur le profil des bénéficiaires des BA : elle nous sera communiquée bientôt.

6 - Accès à la culture et insertion – Béatrice CLEMENT et Hélène LECLERC

ATD Quart Monde reprend le GT « accès à la culture ». Béatrice CLEMENT, animatrice du groupe ATD de Metz, assurera désormais l'animation de ce groupe.

Rappel : un partenariat sur la base de conventions annuelles signées avec la cité musicale (Arsenal- Bam- orchestre national de Metz) ; le centre Pompidou – Metz ; l'opéra- théâtre, le musée de la cour – d'or et le festival Passages

Les propositions sont connues dès le début de l'année. Elles sont nombreuses et variées : musiques diverses – danses- opéra – théâtre- œuvres picturales et installations. Tous les genres artistiques sont proposés.

Les partenaires jouent vraiment le jeu et sont très accueillants

De bonnes habitudes de fonctionnement : les accompagnateurs inscrivent les groupes à l'avance. Ils accompagnent ces groupes lors des spectacles, dont ils font un bref CR. L'accès à la culture est vu prioritairement comme un vecteur d'insertion.

Le groupe de travail a acquis un rythme de croisière : 3 réunions par an :

- En septembre, pour présenter les spectacles ou expos proposés par les différents partenaires culturels
- En février – mars, pour faire un bilan d'étape
- En juin, pour, le bilan annuel

Y participent les associations et partenaires qui accompagnent des groupes, ainsi que les représentants des institutions culturelles. A noter que les associations prestataires comme AMLI et ADOMA sont bien engagées dans cette activité culturelle.

La réunion du 1^o mars a permis de faire le point sur la participation des 6 premiers mois : en février, 223 personnes avaient déjà participé à des spectacles

Rappel : en 2017-2018 : 676 participants

- D'octobre 2017 à février 2018 : 237 participants
- De mars 2018 à juin 2018 : 439 participants

Béatrice CLEMENT rend compte de ses rencontres avec le cinéma KLUB et avec l'office de tourisme de Metz : des conventions vont être signées, permettant aux usagers des associations de bénéficier de places et visites gratuites.

Une activité utile – un bel engagement des associations car cela représente beaucoup d'efforts pour mobiliser et accompagner les publics.

7 - Groupe transport – Marie Claire FABERT et Hélène LECLERC

- L'origine de la demande de gratuité des transports vient de difficultés évoquées dans tous les groupes de travail, dès 2015 : l'accès aux lieux d'aide alimentaire, l'accès aux soins dispensés à la PASS de l'hôpital de Mercy, la recherche d'hébergement ou de logement, la possibilité d'avoir accès à son courrier dans les cas de domiciliation... Toutes les démarches administratives permettant l'accès aux droits et à l'insertion.
- La question était de savoir si le réseau allait monter un projet pour les personnes les plus vulnérables pour lesquelles les associations travaillent (AME- CMUc-migrants sans droit, minimum vieillesse, AAH) ou si notre projet devait concerner un public plus large, c'est-à-dire les 20 % de personnes sous le seuil de pauvreté à Metz.
- Sommes-nous capables de prendre en compte et d'estimer le nombre des travailleurs pauvres : chômeurs, précaires, ainsi que des personnes seules ou chargées de famille qui travaille à temps partiel ?? Cela semble difficile.....
- La demande qui a émergé au sein du réseau : la gratuité pour les personnes en situation de grandes difficultés.
- Rencontre le 1° avril 2016 avec la communauté d'agglo. Nous avons déposé un document

Ce document présente les aspects de la réglementation, la description du contexte, des exemples des tarifications sociales en France. Il définit les publics concernés :

- o -les bénéficiaires de la CMU et de l'AME.
- o Bénéficiaires de l'Aide Complémentaire Santé
- Ce projet n'a pas donné de suite
- **Reprise de cette réflexion dans le cadre d'une recherche – action collaborative conduite par l'IRTS en partenariat avec Metz métropole** : Mobilités des personnes en situations de vulnérabilité : accès aux droits et aux services sur le territoire de Metz métropole

Cette recherche se fonde explicitement, dans son préambule, sur le travail fourni et présenté par le réseau. C'est pourquoi nous y sommes associés.

Missionnée par Metz métropole, l'IRTS conduit une étude sur les inégalités de revenus et les difficultés d'accès aux transports à Metz

Des associations du réseau ont été auditionnées dans le cadre de cette recherche – action, financée par Metz métropole

Nous arrivons en phase de conclusion et il semble que c'est bien cette gratuité pour publics ciblés qui va être proposée au vote des élus.